

MAÏCHE Société

Des véhicules de service à disposition des aides à domicile de l'ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) a pris acte, lors de son assemblée départementale fédérale, avec des réserves, du rapport de la ministre Myriam El Khomri et tracé une ligne de progression. À noter, la mise à disposition par l'ADMR de véhicules de service aux aides à domicile dès décembre.

La salle des fêtes était pleine à craquer pour l'assemblée générale fédérale départementale de l'ADMR à laquelle assistaient notamment la présidente fédérale Nelly Brechemier, le directeur Willy Cadet.

Il s'agissait d'opérer le traditionnel bilan et d'évoquer les perspectives. Mais aussi de réagir au rapport de la mission confiée à Myriam El Khomri, ministre des Solidarités et de la Santé, intitulé « Plan de modernisation national en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge, 2020-2024 ».

En effet, « le diagnostic de ce rapport est lucide et sans fard : attractivité en berne, sinistralité record et rémunérations durablement faibles », estime l'ADMR.

Parmi les préconisations,



Le directeur Willy Cadet, la présidente fédérale Nelly Brechemier et la présidente du conseil départemental Christine Bouquin. Photo ER

la plus importante semble donc être la remise à niveau des rémunérations mais... le rapport préconise que le surcoût financier ne se fasse pas sur le tarif socle national, le même pour tous ; mais en négociations et accord au niveau des Conseil départementaux.

« En ce qui concerne le

Doubs, pas de problème, on est déjà en avance », a signalé Mme Bouquin, présidente du conseil départemental doubsien.

Des orientations stratégiques

La présidente fédérale, elle, espérait qu'une telle mesure ne soit pas « une ma-

nière pour l'État de se défaire sur d'autres de sa responsabilité relative au pilotage de la politique salariale et conventionnelle nationale concernant la branche de l'aide à domicile ».

Une nouvelle est en revanche immédiatement encourageante : la mise à disposition par l'ADMR de

véhicules de service aux aides à domicile. Les premiers arrivent en décembre !

Les orientations stratégiques de l'ADMR (résumées), sont les suivantes : avantage en nature, primes, retraite complémentaire, mutuelle, « accessoires de salaire », favoriser le bien-être au travail, diversifier les activités au service des populations, développer l'engagement bénévole, promouvoir le secteur de soins à domicile selon une double logique (services polyvalents de soins à domicile, centre de soins polyvalents), développer les actions de prévention, consolider l'ancrage de proximité et développer le sentiment d'appartenance à l'institution.

Mme Bouquin a insisté : « Vous n'êtes pas des agents de prestation mais des accompagnateurs ».

Elle a souhaité que « le gouvernement s'investisse par rapport à ce qu'il propose » ; et elle a également évoqué « l'innovation avec l'invention de nouvelles méthodes et de nouveaux lieux, par exemple intergénérationnels en petites unités ».

MAÏCHE Histoire

Le coq du clocher, mitraillé, a été remplacé en 1954

L'événement spectaculaire de l'été, le coq du clocher menaçant de chuter, a beaucoup frappé la population et l'on en a parlé jusque loin sur les ondes.

Michel Simonin, historien local, vient de retrouver une photo de l'ancien coq, déposé en 1954 car il avait été fortement mitraillé pendant la guerre et du nouveau, les deux ayant défilé dans les rues de Maïche, accrochés au capot d'une « Celta 4 », un bijou automobile bien



Paul Feuvrier également très connu, fils de « Nélo » Feuvrier.

Au premier plan, Pierre Duroy, qui tenait le magasin de jouets, quincaillerie, mercerie où s'installe en ce moment le restaurant indien.

Derrière lui, les parents de Michel Simonin : Georges, cordonnier, également installé devant le séminaire et son épouse Elisabeth.

C'est la famille Perrier qui remontait à l'époque la pendule du clocher.